

Réunion d'information sur les coopératives d'activités

ou comment entreprendre son projet individuel dans un cadre collectif

Créer sa propre activité n'est pas chose facile : en plus de la maîtrise de son savoir-faire, il faut gérer de l'administratif et de la comptabilité, bâtir une démarche commerciale, savoir si son marché va permettre à son projet d'être viable... sans compter le pesant sentiment **d'isolement** face à toutes ces questions, qu'on soit en milieu rural ou urbain d'ailleurs. C'est justement pour répondre à ces besoins qu'existent depuis une douzaine d'années les coopératives d'activités.

Ce type de structure permet ainsi à un entrepreneur de **tester son projet de création d'activité dans un cadre collectif** plus sécurisé, avec la possibilité de la **pérenniser au sein même de la coopérative** sans avoir à immatriculer son entreprise, en devenant entrepreneur-salarié. Elle assure la gestion administrative et l'**accompagnement** individuel des créateurs, et anime une dynamique collective au travers de formations, de rencontres groupe métier, de marchés ou prestations réalisés à plusieurs, bref en jouant sur **l'effet réseau et la mutualisation**.

Une coopérative d'activités répond à de **nombreux types de projets**, urbains comme ruraux, dans l'artisanat, la communication, les services aux particuliers ou aux professionnels, les activités artistiques et culturelles. Elle offre une solution simple aux besoins de **pluriactivité**. Elle peut aussi accueillir des entrepreneurs déjà lancés cherchant à mieux développer leur activité par un appui administratif et commercial. Mais au-delà d'offrir des services, elle rassemble des créateurs d'activité désireux d'**entreprendre autrement**, de « faire ensemble » tout en restant autonome dans leur projet personnel.

De telles structures existent dans de nombreux départements de France. Désireux d'avancer localement sur ce thème, le Conseil général de la Dordogne, appuyé par le Fonds social européen, fait appel à la coopérative Oxalis pour étudier la pertinence de créer un tel outil sur le département, et pour informer largement les acteurs de la création d'activité, les entrepreneurs et les porteurs de projet.

C'est pourquoi nous convions partenaires et porteurs de projet à cette **réunion d'information** sur les coopératives d'activités qui aura lieu :

Vendredi 5 février de 10h à 12h à Sarlat
Maison de l'Emploi du Périgord Noir - Place Marc Busson

Dans la foulée de cette réunion d'information, nous poursuivrons par un temps de travail de groupe, réunissant les porteurs de projet et entrepreneurs intéressés par la démarche, pour réfléchir ensemble à la possibilité de créer une coopérative d'activités sur le territoire. Ce **travail de groupe** aura lieu :

Vendredi 5 février de 14h à 17h, même lieu

L'entrée est libre, **l'inscription est cependant conseillée**. Nous nous tenons à la disposition des partenaires et porteurs de projets, n'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire :

Fabrice Lamothe – Chargé de mission Conseil Général - 05 53 45 48 17 - f.lamothe@dordogne.fr

Christophe Bellec – Accompagnateur Cesam-Oxalis - 05 87 50 13 84 – christophe.b@oxalis-scop.org

Être entrepreneur et salarié, autonome et solidaire dans une coopérative d'activités



- Développer et pérenniser son activité économique en étant autonome et responsable sans être isolé...
- Être déchargé des tâches comptables et administratives tout en gardant une maîtrise de sa gestion...
- Être entrepreneur et limiter les risques en bénéficiant du statut social de salarié...
- Entreprendre de manière progressive et bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif sur la durée...
- Débuter tout en bénéficiant d'une antériorité juridique (pas de démarches à faire) et économique (une solidité financière plus importante qu'en entreprise individuelle)...
- Exercer son métier en toute indépendance et être relié à d'autres créateurs...
- Participer à la vie d'une entreprise conviviale porteuse de valeurs humanistes et en devenir sociétaire...

Ca vous intéresse ?

Alors venez découvrir le fonctionnement d'une coopérative d'activités et rejoignez le projet ! Oxalis organise régulièrement des réunions d'information pour témoigner de son expérience auprès de porteurs de projet et d'entrepreneurs, mais aussi de partenaires de la création d'activité.

Aujourd'hui il n'existe pas de coopérative d'activités sur le territoire de la Dordogne, mais l'idée fait son chemin. Une dynamique est en train de se lancer autour d'un tel projet, rassemblant créateurs et porteurs de projet qui ont cette envie d'entreprendre autrement dans un cadre collectif.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et rejoindre cette dynamique !

Pour nous contacter

David Le Norcy - accompagnateur-animateur - 05 56 65 49 56

dlenorcy@co-actions.fr

Luc Blanckaert - entrepreneur-salarié - 06 28 04 08 34

luc.blanckaert@oxalis-scop.org

Avec le soutien de :

